

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2013/2774(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Présentation des informations que les agences de notation de crédit sont tenues de communiquer à un registre central établi par l'Autorité européenne des marchés financiers	
Complétant 2008/0217(COD)	
Sujet	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2774(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/7/13541